

La réponse au problème soulevé par le « port du voile à l'école » ne peut être que globale, de lutte et d'explication sur plusieurs fronts.

La première affaire du voile islamique date de 1989, depuis l'école publique n'a pas cessé d'être traversée par le débat entre

- ceux qui refusent en priorité la mise en cause du caractère laïque de l'école publique et
- ceux qui n'acceptent pas qu'une partie de la jeunesse issue de l'immigration soit exclue de l'école publique parce qu'elle porte le voile.

Aujourd'hui encore le débat ressurgit, médiatisé à outrance, devenant en fait un débat de société : appels, pétitions, déclarations d'hommes et de femmes politiques se multiplient (voir encart) avec en arrière plan l'affaire du foulard porté par deux jeunes adolescentes du lycée Henri Wallon d'Aubervilliers. Nous devons tous nous prononcer, on nous force à prendre parti :

- *pour* ou *contre* une loi qui interdise le port de tout signe religieux à l'école
- *pour* ou *contre* l'exclusion de l'école des jeunes filles qui portent le voile islamique

Ce problème bien complexe et délicat où beaucoup d'éléments doivent être pris en compte pour analyser la situation ne peut pourtant pas se résumer à une position pour ou contre.

Tout d'abord, que représente le voile ?

Le voile est avant tout l'expression d'une religion, il a une signification bien particulière : C'est d'exiger de la femme qu'elle se cache, qu'elle masque son corps, afin de ne pas être un objet de tentation pour l'homme. Le port du voile s'accompagne souvent de celui de robes longues, de collants épais, de teintes des vêtements sombres et de l'interdiction faite aux filles de sortir, de pratiquer un sport. Il ne s'agit pas d'un simple attribut vestimentaire, mais d'un symbole de l'oppression de la femme, de sa négation en tant qu'individu à part entière. Le port du voile n'est qu'une partie du processus d'enfermement des femmes...et de leur sexe. Le débat lancé sur la remise en cause de la mixité est là pour illustrer les tentatives de ceux qui veulent enfermer les sexes : les femmes entre elles, les hommes entre eux.

Toutes les religions inculquent la soumission de la femme et la supériorité de l'homme.

La religion catholique elle aussi dans les Ecritures a décrété que la femme était inférieure, impure, porteuse de la faute originelle et reléguée au rang de reproductrice.

Aujourd'hui le pape intervient dans la vie publique et politique comme un chef d'Etat voulant imposer ses interdits : le divorce, l'avortement, la contraception, le préservatif qui sont tous des atteintes à la liberté des femmes.

C'est pour cette raison que nous sommes contre l'influence religieuse dans l'école, nous sommes résolument pour une école authentiquement laïque. Une école qui lutte contre les inégalités sociales, une école qui n'encourage pas la domination de la femme, une école qui offre à tous les enfants les mêmes possibilités de progresser et de se former quelles que soient leurs origines sociales et nationales, quel que soit leur sexe, quelles que soient leurs croyances.

Mais l'école publique a-t-elle aujourd'hui les moyens pour faire convenablement ce travail ?

Hélas non, nous assistons à une entreprise de destruction du système d'enseignement national. Le mouvement social de mai-juin dernier a été là pour nous le rappeler. Pendant plusieurs semaines des milliers de personnels de l'Education Nationale ont manifesté dans les rues de tout le pays pour dénoncer le démantèlement de l'école publique, pour dénoncer l'école à deux vitesses que la décentralisation cherche à imposer, contre les valeurs marchandes, et pour défendre des valeurs de solidarité et d'égalité.

La polémique sur le voile islamique permettra-t-elle à l'école d'obtenir les moyens dont elle a besoin ? Permettra-t-elle de faire barrage aux disparités qui s'amplifient ? Rien n'est moins sûr.

Or ce sont précisément les inégalités qui se multiplient, le chômage qui jette des familles entières dans le désespoir, le racisme qui touche la population issue de l'immigration, qui sont exploités par les milieux intégristes dans les quartiers populaires. Les organisations islamistes sont très actives dans ces quartiers. Elles savent utiliser la misère économique et sociale pour recruter et s'implanter.

Le retour en force du fait religieux dans la société

Pour cela elles ont été aidées par le pouvoir. Les élus n'ont pas soutenu celles et ceux qui avaient des projets laïques, ils ont préféré laisser la place aux associations noyautées par des islamistes pour canaliser les jeunes des quartiers populaires. Rappelons-nous que Sarkozy avait lancé un appel aux imams du pays pour calmer les esprits des jeunes des banlieues au moment de la guerre contre l'Irak.

Aujourd'hui, en contrepartie de la paix sociale, la discussion est ouverte au niveau local avec ceux qui voudraient obtenir des financements publics pour les activités culturelles et sociales des lieux de culte. Ceci se passe dans un contexte où les associations des quartiers qui ont des projets laïques pour prendre en charge le « traitement social » de la misère, enregistrent quant à elles le gel de leur budget (voir Egalité N°38).

Que comprendre quand les politiques utilisent notre argent, l'argent du contribuable pour venir en aide aux porteurs des idées religieuses voir intégristes ?

Lancer les discussions autour du voile aujourd'hui est aussi une occasion de procurer à l'opinion publique de quoi s'occuper à fin de faire passer le plus dangereux en douce, le retour en force du fait religieux.

Nous assistons à la légitimité des milieux islamistes organisés dans le Conseil National des Musulmans.

Nous assistons aussi à une offensive des milieux catholiques extrémistes qui ont introduit le débat sur la mixité dans les écoles et qui essayent de faire passer la référence religieuse dans la constitution européenne. Cette dernière tentative n'est-elle pas une remise en cause de la séparation entre l'Eglise et l'Etat ?

Ce retour en force de la religion en pleine crise prend d'abord pour cible les femmes

Il est lourd de menaces pour nous toutes.

Parallèlement à cela, les images de femmes nues sur les panneaux publicitaires se multiplient en toute impunité, la prostitution explose et la pornographie s'étale. Dans tous les cas la femme est réduite à un simple objet sexuel qui suscite le désir. Selon le cas, il faut cacher son corps ou il faut l'exhiber.

Mais ces tentatives de cantonner chacun dans sa « communauté », chacun dans sa « croyance » sont aussi lourdes de menaces pour tous, hommes et femmes, car elles visent à détruire les solidarités, à semer les divisions. C'est ainsi que le pouvoir politique s'économise le débat sur l'oppression économique car les personnes encadrées par les institutions religieuses n'ont pas la conscience d'appartenir d'abord à un « camp social », ils se placent avant tout dans leur camp « communautaire » ou « religieux ».

Le retour en force des religions sert à diviser les plus faibles

Reconnaître un fait religieux coûte moins cher que de reconnaître aux populations issues de l'immigration des droits, à la réussite scolaire, au travail, à une place entière dans la société et occulte la question du fait colonial et néocolonial et ses conséquences dramatiques, exil, pauvreté, pillage en toute impunité, guerres...etc. Or ce fait a poussé des milliers de personnes à s'expatrier et à devenir des immigrés loin de chez eux (voir encart).

Le gouvernement Raffarin Sarkozy joue sur tous les tableaux. D'une part, il tend des ponts d'or au fait religieux, d'autre part il menace les jeunes filles d'exclusion, sachant qu'ainsi il alimente les tensions communautaires, qu'il divise ceux qui ont lutté ensemble pour défendre l'école publique, pour défendre notre système de retraites.

Ils ont besoin d'avoir les mains libres pour leur politique réactionnaire et de régression sociale. Si la confusion autour du fait religieux peut les y aider, ils l'utiliseront.

Soyons conscientes du fait que le débat sur le « voile à l'école » s'inscrit dans cette logique.

Une nouvelle loi sur le port de signes religieux à l'école va-t-elle désamorcer ce processus ?

Ne faudrait-il pas consacrer davantage nos forces à mettre en lumière le retour des idées religieuses qui menacent nos droits, à réclamer les moyens qui sont nécessaires à l'école publique, à réclamer des subventions pour les associations qui bâtissent des projets laïques, à exiger pour tous, femmes et hommes, jeunes ou moins jeunes, français ou immigrés le droit d'avoir une vraie place dans la société ?

Comme nous le disions au début de cet article, la réponse au problème soulevé par « le port du voile à l'école », ne peut pas se cantonner à une position *pour* ou *contre*. Ce problème ne peut pas être réglé par une nouvelle loi qui, qu'on le veuille ou non, va montrer du doigt une partie de la population à exclure. A notre avis la réponse à ce problème ne peut être que globale, de lutte et d'explication sur plusieurs fronts.

Notre Coordination Egalité y participe avec son action et sa réflexion et continuera à y participer avec détermination.

20 octobre 2003
Comité National
Coordination des groupes de femmes Egalité

Laïcité et oppression des femmes

La laïcité nous a permis « de tordre le cou » en partie seulement, à une des composantes de l'oppression de la femme, celle de la religion. Elle a relégué le fait religieux à la sphère privée et aux lieux dévolus à cet effet. Elle a entériné la séparation des pouvoirs religieux et politiques dans la société. En ce sens, cette bataille entre le *rationnel* et l'*irrationnel* a permis d'éclaircir les choses plutôt en terme de « camps sociaux » opposés et non pas de « camps religieux » opposés, ou de camps des « croyants » et des « non croyants » opposés.

Si la laïcité reste un point d'appui important, la laïcité ne suffit pas à elle toute seule à combattre l'oppression de la femme même si elle en demeure un *garde-fou important*.

Coordination des Groupes de Femmes « Egalité

L'oppression des peuples victimes du colonialisme et du néo-colonialisme ne peut être combattue en utilisant l'oppression des femmes.

Jules Ferry, champion de l'école laïque, était aussi un champion de l'oppression des peuples. Il prônait l'asservissement des peuples et la grandeur de l'empire français, considérant les peuples asservis comme des indigènes à qui la France devait apporter la civilisation. Il était un colonialiste convaincu.

La grandeur de la France dont parle Raffarin s'est construite à ce prix, sur le dos des peuples. C'est un volet important de notre histoire collective, un volet masqué, oublié dans les manuels d'histoire.

La laïcité ne peut servir à progresser que si elle s'accompagne d'un véritable travail et un devoir de mémoire sur **l'oppression des peuples** : traite négrière, rôle colonialiste de Jules Ferry, histoire du colonialisme des peuples arabes et africains, enrôlement forcé des peuples colonisés dans les guerres successives auxquelles la France a participé, sont peu ou pas expliqués par les manuels scolaires.

L'oppression des peuples (ailleurs et ici aussi), ne s'est pas arrêtée avec la laïcité. Elle a perduré, elle se situe d'abord en terme d'oppression du fort en matière économique et militaire sur le faible.

L'histoire de la France est traversée par une politique de conquêtes tous azimuts notamment vers les pays arabes et africains. Ces peuples ont subi et continuent de subir les conséquences de cette oppression.

Le retour des attitudes « communautaires » arabes notamment n'est-il pas utilisé en partie pour rappeler de façon provocatrice ces faits et placer le débat sur un terrain « identitaire » sans chercher les vrais responsables de la colonisation et du néocolonialisme ?

La France est coincée aux entourures. D'une part elle est allée massivement chercher de la chair à canon dans ses colonies ou anciennes colonies, elle s'en est également servie comme chair à profit, elle a de par les liens devenus néo-coloniaux tissé une toile d'intérêts économiques au niveau international.

L'utilisation des femmes aujourd'hui par des milieux intégristes est de fait un moyen visible pour les uns de rappeler cela et pour les autres de cantonner le débat en terme de « communautarisme » de faits identitaires.

Le choix de revenir en force par le biais du « voile » ou d'autres manifestations « communautaires » ne fera pas avancer la lutte contre l'oppression et la reconnaissance de l'histoire douloureuse des peuples victimes de la colonisation et qui vivent les conséquences du néo-colonialisme.

Nous plaçons en faveur d'une reconnaissance de cette oppression y compris dans notre plate forme, mais l'oppression des peuples ne peut être mise à jour ou combattue en utilisant les moyens d'une autre oppression qui plus est sur les femmes.

Coordination des Groupes de Femmes Egalité

Chronologie d'un débat très médiatisé

19 avril 2003	Le journal télévisé diffuse les images de Nicolas SARKOZY , ministre de l'intérieur et des cultes, hué et applaudi au Congrès de l'Union des Organisations islamistes de France (UOIF), pour avoir rappelé l'obligation de poser à tête nue pour les photos d'identité.
30 avril 2003	Interview publiée par l'Humanité Hanifa Cherifi (médiatrice de l'Education Nationale depuis 1991) dit avoir découvert l'existence d'un véritable réseau de soutien aux élèves voilées composé de juristes, d'étudiants, de prédicateurs organisés dans les organisations islamistes connues, telles que l'UOIF.
6 mai 2003	Un premier texte paraît dans Libération lancé par : Catherine Kintzler (professeur de philosophie Lille III), Pierre André Taguieff (philosophe, directeur de recherche au CNRS), Bernard Teper (président de l'Union des familles laïques), Michèle Tribalat (directrice de recherche de l'INED) « Le droit à la différence masque la différence des droits et notamment celui du droit des femmes » Il demande une loi afin d'interdire le port de insigne religieux ou politique dans l'enceinte de l'école. Il donne lieu à une pétition
20 mai 2003	Un deuxième texte paraît dans Libération lancé par : Etienne Balibar, Saïd Bouamama, Françoise Gaspard, Catherine Levy, Pierre Tevanian. « Oui à la laïcité, non aux lois d'exception » Ils demandent la tolérance, le droit à la différence et se prononcent contre l'exclusion des jeunes filles voilées. Il donne lieu à une pétition
23 juin 2003	Un troisième texte signé de Philippe Guitet (secrétaire national des personnels de direction de l'EN) publie un texte « Sous le foulard, l'intégrisme » . Il réclame une législation claire par rapport aux insignes religieux dans l'école.
<p>Plusieurs autres appels sont parus, les associations de parents d'élèves ont aussi publié des positions, les syndicats de l'enseignement national on fait de même, une commission sur la laïcité présidée par Bernard Stasi a été mise en place par le gouvernement.</p> <p>Quelle énergie pour un problème qui ne concerne que quelques centaines d'adolescentes (selon les chiffres des RG) qui aurait pu être réglé loin des projecteurs et des journalistes !</p>	